



PRÉFET DE TARN-ET-GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban, le 6 juin 2023

Communiqué de presse

Attribution de la médaille de l'enfance et des familles 2023

À l'occasion de la fête des mères, M. le préfet de Tarn-et-Garonne a attribué, par arrêté en date du 2 juin 2023, la médaille de l'enfance et des familles aux personnes dont le nom suit, afin de rendre hommage à leur mérite et leur témoigner la reconnaissance de la nation :

- Madame Anne-Claire CARRERE, domiciliée à Montauban
- Monsieur Jean-Paul CARRERE, domicilié à Montauban